



Québec, le 12 mai 2022

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès aux documents administratifs
Notre dossier : 16310/21-450

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès visant à obtenir les documents suivants:

- Les contrats gré à gré conclus depuis 2021 par le ministère avec différents fournisseurs, afin d'obtenir des échangeurs d'air;
- Toute correspondance entre le ministère et les centres des services scolaires concernant la question des échangeurs d'air depuis 2021.

Ainsi que tout document qui permettrait de connaître :

- Le moment de la réception des échangeurs d'air, leur nombre au moment de la réception et leur marque, à la suite des différents contrats conclus de gré à gré par le ministère en 2021 pour en obtenir;
- Le nombre d'échangeurs d'air dont dispose le ministère, en date de ce jour;
- Toutes les demandes d'échangeurs d'air faites par les centres de services scolaires (CSS) et les établissements scolaires, de 2021 jusqu'à maintenant, et les réponses données par le ministère;
- Les mesures détaillées de l'ensemble des lecteurs de CO, installés dans les classes des centres de services scolaires depuis l'installation de ceux-ci dans les centres de services suivants :
 - CSS de [Montréal];
 - CSS de la Pointe-de-l'Île;
 - CSS Marguerite-Bourgeoys.

Vous trouverez ci-joint des contrats concernant les échangeurs d'air, des lettres transmises aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires ainsi que des tableaux de suivi. Nous portons à votre connaissance que des renseignements personnels confidentiels apparaissant sur certains des documents ont été caviardés conformément aux articles 53, 54, 56 et 59 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1.

... 2

Afin d'obtenir plus d'informations sur les échangeurs d'air, les données de mesure de CO₂ ainsi que tout ce qui concerne la qualité de l'air dans les écoles, nous vous invitons à consulter la page Web du Ministère à l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/qualite-air-ecoles#c138576>

Enfin, le Ministère ne détient pas de document concernant les mesures détaillées des lecteurs de CO₂, seule une compilation de données est disponible.

Vous trouverez en annexe une reproduction des articles de la Loi mentionnés précédemment.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt

IB/JG/mc

p. j. 39

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2021

Madame Madeleine Dugas
Directrice générale
Centre de services scolaire des Phares
435, avenue Rouleau
Rimouski (Québec) G5L 8V4

Objet : Demande officielle – Échangeur d'air – Réponse

Madame la Directrice générale,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation d'un échangeur d'air pour un local d'apprentissage à l'école Élisabeth-Turgeon (712B025), qui présentait des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe qu'un échangeur d'air sera livré par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

L'installation de l'échangeur doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Carl Ruest, responsable des ressources matérielles, CSS des Phares

PAR COURRIEL

Québec, le 15 juin 2021

Madame Madeleine Dugas
Directrice générale
Centre de services scolaire des Phares
435, avenue Rouleau
Rimouski (Québec) G5L 8V4

Objet : Demande officielle – Échangeur d'air – Réponse

Madame la Directrice générale,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation d'un échangeur d'air supplémentaire dans un autre local d'apprentissage à l'école Élisabeth-Turgeon (712B025), qui présentait des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe qu'un échangeur d'air supplémentaire sera livré par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

Comme pour la livraison précédente, l'installation de l'échangeur doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Carl Ruest, responsable des ressources matérielles, CSS des Phares

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2021

Madame Nancy Couture
Directrice générale
Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
14, rue du Vieux-Chemin
Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1E0

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Madame la Directrice générale,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de quatre échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage à l'école Sainte-Marie (713B009), qui présentait des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que quatre échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire selon vos spécifications, au courant des prochains jours.

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M^{me} Fanny Larochelle, responsable du service des ressources matérielles, CSS
du Fleuve-et-des-Lacs

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2021

Monsieur Antoine Déry
Directeur général
Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup
464, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Z5

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 71 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 71 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

... 2

Le tableau présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
714B090	Lanouette	8	8
714B088	Desbiens	6	6
714B051	Mgr-Boucher	13	13
714B067	Roy	9	9
714B086	Notre-Dame-du-Sourire	5	5
714B002	de la Pruchière	8	8
714B061	Hudon-Ferland	11	11
714B003	Sacré-Cœur	9	9
714B097	Saint-Modeste	2	2
Total :		71	71

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M^{me} Caroline Beaudoin, responsable des ressources matérielles, CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup

PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021

Monsieur Patrice Boivin
Directeur général
Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets
828, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L5

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 34 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 34 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
721B003	Sainte-Thérèse	14	14
721B006	Saint-Louis-de-Gonzague	6	6
721B033	Sainte-Lucie	8	8
721B037	Bon-Pasteur	6	6
Total :		34	34

... 2

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Carl Gauthier, responsable des ressources matérielles, CSS du Pays-des-Bleuets

PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021

Monsieur Marc-Pascal Harvey
Directeur général
Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean
350, boulevard Champlain Sud
Alma (Québec) G8B 3N8

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 23 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 23 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

... 2

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
722B030	Notre-Dame-de-Lorette	2	2
722B041	Saint-Bruno, primaire	2	2
722B025	Saint-Léon	6	6
722B032	Sainte-Hélène	4	4
722B047	Saint-Joseph	4	4
722B015	Saint-Pierre	5	5
Total :		23	23

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Dave Corneau, responsable des ressources matérielles, CSS du Lac-Saint-Jean

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2021

Madame Chantale Cyr
Directrice générale
Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay
36, rue Jacques-Cartier Est
Saguenay (Québec) G7H 1W2

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Madame la Directrice générale,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de cinq échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que cinq échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
723B040	Saint-Félix	3	3
723B035	Saint-Joseph	2	2
Total :		5	5

... 2

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Nicolas Savard, responsable des ressources matérielles, CSS des Rives-du-Saguenay

PAR COURRIEL

Québec, le 9 juillet 2021

Monsieur Pierre Lapointe
Directeur général
Centre de services scolaire de la Capitale
1900 rue Côté
Québec (Québec) G1N 3Y5

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 31 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable ou qui n'avaient pas de ventilation ni de fenêtres ouvrantes.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 31 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
732B003	Sans-Frontière	1	1
732B004	de Château-d'eau	1	1
732B007	de la Source	1	1
732B010	De l'Arc-En-Ciel	1	1
732B012	Dominique-Savio	2	2
732B013	des Écrivains	1	1
732B017	du Joli-Bois	1	1

... 2

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
732B021	Jacques-Cartier, pavillon 1, La Gaillarde	1	1
732B026	Marguerite-Bourgeois	1	1
732B027	l'Escabelle, pavillon A	2	2
732B028	de la Mosaïque	1	1
732B030	Internationale Notre-Dame-des-Neiges	1	1
732B031	Notre-Dame-du-Canada	1	1
732B033	Sacré-Cœur	2	2
732B036	Saint-Bernard	1	1
732B038	Saint-Claude	1	1
732B043	Saint-Malo	1	1
732B045	Saint-Paul-Apôtre	1	1
732B046	Jeunes-du-Monde, Champfleury	1	1
732B049	École internationale de Saint-Sacrement	1	1
732B050	Sainte-Monique	1	1
732B056	Boudreau	1	1
732B058	Régionale des Quatre-Saisons	3	3
732B059	Jean-de-Brébeuf	2	2
732B087	CSRM	1	1
Total :		31	31

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région, membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Éric Fortin, responsable des ressources matérielles, CSS de la Capitale



PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021

Monsieur Christian Provencher
Directeur général
Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke
2955, boul. de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2Y3

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 20 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 20 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

... 2

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
752B156	Quatre-Vents, pav. Bussi�res	3	3
752B130	Sacr�-C�ur	3	3
752B164	Carillon	2	2
752B179	Notre-Dame-des-Champs	2	2
752B251	Mitchell	4	4
752B205	Saint-Fran�ois	6	6
Total :		20	20

L'installation des  changeurs doit  tre prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employ  ou par un installateur de votre r gion membre de la Corporation des ma tres m caniciens en tuyauterie du Qu bec (CMMTQ).

L' quipe de la Direction g n rale des infrastructures du Minist re est disponible pour vous appuyer dans ces d marches. Pour toute question   cet effet, envoyez un courriel   redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agr er, Monsieur le Directeur g n ral, mes salutations distingu es.

Le directeur de l'expertise et du
d veloppement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M^{me} Paule Corriveau, responsable des ressources mat rielles, CSS de la R gion-de-Sherbrooke

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2021

Madame Édith Pelletier
Directrice générale
Centre de services scolaire de Sommets
449, rue Percy
Magog (Québec) J1X 1B5

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Madame la Directrice générale,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de trois échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage à l'école Saint-Barthélemy (753B034) qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que trois échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Daniel Blais, responsable des ressources matérielles, CSS des Sommets

PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021

Monsieur Antoine El-Khoury
Directeur général
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île
550, 53e Avenue
Montréal (Québec) H1A 2T7

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 10 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 10 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire selon vos spécifications, au courant des prochains jours.

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
761B031	François-La-Bernarde	5	5
761B061	Centre Louis-Fréchette annexe	5	5
Total :		10	10

... 2

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Martin Bergeron, responsable du service des ressources matérielles, CSSPI

PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021

Madame Francyne Fleury
Directrice générale
Centre de services scolaire de Montréal
5100, rue Sherbrooke Est, local 180
Montréal (Québec) H1V 3R9

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Madame la Directrice générale,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 34 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 34 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire selon vos spécifications, au courant des prochains jours.

... 2

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
762B086	Les-Enfants-du-Monde	7	7
762B111	Académie Dunton	5	5
762B226	Saints-Martyrs-Canadiens	5	5
762B203	Transitoire – Le 8300, rue de Teck	12	12
762B311	Saint-Émile	5	5
Total :		34	34

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Bruno Marchand, responsable des ressources matérielles, CSSDM

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2021

Monsieur Dominic Bertrand
Directeur général
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
1100, boul. de la Côte-Vertu
Montréal (Québec) H4L 4V1

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de sept échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que sept échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

... 2

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
763B101	CEAL, édifice LaSalle	1	1
763B060	Dalbé-Viau	1	1
763B099	Jean-Grou	3	3
763B128	Édifice du Petit-Saint-Georges	1	1
763B022	Saint-Laurent, édifice Saint-Germain Annexe	1	1
Total :		7	7

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Marc Prescott, responsable des ressources matérielles, CSS Marguerite-Bourgeoys

PAR COURRIEL

Québec, le 15 juin 2021

Monsieur Dominic Bertrand
Directeur général
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
1100, boul. de la Côte-Vertu
Montréal (Québec) H4L 4V1

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de trois échangeurs d'air supplémentaires pour des locaux d'apprentissage à l'école Jean-Grou (763B099), qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que trois échangeurs d'air supplémentaires seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

Comme pour la livraison précédente, l'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Marc Prescott, responsable des ressources matérielles, CSS Marguerite-Bourgeoys

PAR COURRIEL

Québec, le 27 août 2021

Monsieur Dominic Bertrand
Directeur général
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
1100, boulevard de la Côte-Vertu
Montréal (Québec) H4L 4V1

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de vingt échangeurs d'air supplémentaires dans des locaux d'apprentissage à l'école Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont (763B027), en prévision de travaux qui auront comme impact de limiter l'ouverture des fenêtres durant une longue période. Ces échangeurs d'air permettront alors de maintenir un apport d'air frais constant dans les locaux touchés par ces travaux.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation y répond donc favorablement et vous informe que vingt échangeurs d'air supplémentaires seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au cours des prochains jours, selon vos spécifications.

Comme pour les livraisons précédentes, l'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région, membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, veuillez communiquer par courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Marc Prescott, directeur des ressources matérielles

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2021

Monsieur Daniel Bellemare
Directeur général
Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées
582, rue Maclaren Est
Gatineau (Québec) J8L 2W2

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de trois échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que trois échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
773B009	Saint-Pie-X	1	1
773B026	Monseigneur-Charbonneau	2	2
Total :		3	3

... 2

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M^{me} Annie Damphousse, responsable des ressources matérielles, CSS au Cœur-des-Vallées

PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021

Monsieur Richard Poirier
Directeur général
Centre de services scolaire du Fer
30, rue Comeau
Sept-Îles (Québec) G4R 4N2

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de six échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage à l'école Notre-Dame (792B020), qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que six échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Benoît Beauchemin, responsable des ressources matérielles, CSS du Fer

PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021

Monsieur Michel Laplace
Directeur général
Centre de services scolaire de la Baie-James
596, 4e Rue
Chibougamau (Québec) G8P 1S3

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 28 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 28 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
801B044	Notre-Dame-du-Rosaire	10	10
801B045	Vatican II	11	11
801B046	Bon Pasteur	7	7
Total :		28	28

... 2

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021

Madame Brigitte Aucoin
Directrice générale
Centre de services scolaire des Îles
1419, chemin de l'Étang-du-Nord
Les-Îles-de-la-Madeleine (Québec) G4T 3B9

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Madame la Directrice générale,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 23 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 23 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
811B006	Stella-Maris	7	7
811B010	Centrale	8	8
811B013	Polyvalente des Îles	8	8
Total :		23	23

... 2

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Jean-Michel Cyr, responsable des ressources matérielles, CSS des Îles

PAR COURRIEL

Québec, le 15 juin 2021

Monsieur Jean-Marc Jean
Directeur général
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis
Montmagny (Québec) G5V 4N3

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de dix échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage à l'école Saint-Thomas (821B043), qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que dix échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Hugo Morin, responsable des ressources matérielles, CSS de la Côte-du-Sud

PAR COURRIEL

Québec, le 15 juin 2021

Monsieur Jean-Marc Jean
Directeur général
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis
Montmagny (Québec) G5V 4N3

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de dix échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage à l'école Saint-Thomas (821B043), qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que dix échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Hugo Morin, responsable des ressources matérielles, CSS de la Côte-du-Sud

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2021

Madame Dominique Lachapelle
Directrice générale
Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
210, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6N3

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Madame la Directrice générale,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 20 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 20 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

... 2

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

# Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
863B018	du Pélican, édifice Laflamme	12	12
863B033	Jeanne-Mance	2	2
863B046	Saint-Joseph	2	2
863B047	Napoléon-Bourassa	4	4
Total :		20	20

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M^{me} Élisabeth McDonough, responsable des ressources matérielles, CSS des Hautes-Rivières

PAR COURRIEL

Québec, le 11 janvier 2022

Monsieur Pascal Blondin
Directeur général
Centre de services scolaire de la Riveraine
375, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1Y6

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 36 échangeurs d'air supplémentaires pour des locaux d'apprentissage aux écoles Curé-Brassard (871B016), Beauséjour (871B024) et de l'Arc-en-Ciel (871B018) qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 36 échangeurs d'air supplémentaires seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de service scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale de la planification et de l'expertise du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise
et de l'innovation par intérim,



Martin Bérubé

c. c. M. Gabriel Chassé, responsable des ressources matérielles, CSS de la Riveraine

PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021

Monsieur Pascal Blondin
Directeur général
Centre de services scolaire de la Riveraine
375, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1Y6

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de six échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage à l'école Arc-en-Ciel (871B018), qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que six échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Gabriel Chassé, responsable des ressources matérielles, CSS de la Rivéraine

PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021

Monsieur Hugh Wood
Directeur général
Commission scolaire Eastern Shores
40, rue Mountsorrel
New Carlisle (Québec) G0C 1Z0

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Commission scolaire pour l'installation de six échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage à l'école Flemming Elementary School (882B007), qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Commission scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que six échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Commission scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par la Commission scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M^{me} Suzanne Ward, responsable des ressources matérielles, CS Eastern Shores

PAR COURRIEL

Québec, le 29 avril 2021

Monsieur Mike Dubeau
Directeur général
Commission scolaire Western Québec
15, rue Katimavik
Gatineau (Québec) J9J 0E9

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Commission scolaire pour l'installation de 10 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage à l'école Greater Gatineau-St-Aloysius (886B030), qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Commission scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 10 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Commission scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par la Commission scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Pascal Proulx, responsable des ressources matérielles, CS Western Québec

PAR COURRIEL

Québec, le 14 octobre 2021

Madame Marie-Claude Asselin
Directrice générale
Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries
643, avenue du Cénacle
Québec (Québec) G1E 1B3

Objet : Demande officielle – Échangeurs d'air – Réponse

Madame la Directrice générale,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation de 19 échangeurs d'air pour des locaux d'apprentissage aux écoles énumérées ci-dessous, qui présentaient des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable ou qui n'avaient pas de ventilation ni de fenêtres ouvrantes.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe que 19 échangeurs d'air seront livrés par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

Le tableau suivant présente le nombre d'échangeurs accordés pour chaque école :

No. Bâtiment	Nom de l'école	Nombre d'échangeurs demandés	Nombre d'échangeurs accordés
734B031	Petit-Prince	8	8
734B002	Marie-Renouard	4	4
734B019	l'Escale	3	3
734B015	Constellations	4	4
Total :		19	19

... 2

L'installation des échangeurs doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région, membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

L'équipe de la Direction générale des infrastructures du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Jean-Marc Drolet, responsable des ressources matérielles, CSS des Premières-Seigneuries

PAR COURRIEL

Québec, le 11 novembre 2021

Monsieur Éric Racine
Directeur général
Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs
55, rue Court, CP 9000
Granby (Québec) J2G 9H7

Objet : Demande officielle – Échangeur d'air – Réponse

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu une demande officielle de votre Centre de services scolaire pour l'installation d'un échangeur d'air pour un local d'apprentissage à l'école Wilfrid-Léger (866B053), qui présentait des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable.

Dans ces circonstances et à la suite de l'analyse de votre dossier, la demande de votre Centre de services scolaire a été priorisée. Le ministère de l'Éducation répond donc favorablement à votre demande et vous informe qu'un échangeur d'air sera livré par le fournisseur directement à votre Centre de services scolaire au courant des prochains jours, selon vos spécifications.

L'installation de l'échangeur doit être prise en charge par le Centre de services scolaire, soit par un employé ou par un installateur de votre région membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

... 2

L'équipe de la Direction générale de la planification et de l'expertise du Ministère est disponible pour vous appuyer dans ces démarches. Pour toute question à cet effet, envoyez un courriel à redditionqai@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur de l'expertise et du
développement des infrastructures scolaires,



Jean-Philippe Rancourt

c. c. M. Mario Beauvais, responsable des ressources matérielles, CSSVDC
M. François Bergeron, directeur - Opérations, Service des ressources
matérielles, CSSVDC

Suivi ministère - Distribution des échangeurs d'airs

Date: 2022-02-10

2021			2022			
total approuvés	Nb livrés	Nb d'unités achetées	total approuvés	Nb livrés	Nb en distribution	Nb d'unités achetées
399	399	500	293	64	229	1000

Réserve ministère selon engagements actuels				
Total approuvé	Total livré	Total en livraison	Nb d'unités achetées	Réserve du ministère
692	463	229	1500	808

Prévision de la réserve ministère selon demande actuelle				
Total demandé	Total approuvé	Total des demandes en traitement	Nb d'unités achetées	Prévision de réserve du ministère
1339	692	647	1500	161

demandé: Nombre d'unités demandées selon les organisations scolaires
 Nb approuvé: Nombre d'unités autorisées pour distribution
 Nb livrés: Total d'unité livré selon confirmation du fournisseur
 Nb en livraison: Total des unités en fabrication, en livraison et en prévision d'être demandé à un fournisseur
 Demande en traitement: Nombre de demandes en attente de commande

Répartition des demandes en traitement				
Total des demandes en traitement	Nb Prioritaire #1 (>1500ppm)	Nb Prioritaire #2 (>1000ppm)	Nb Prioritaire #3 (autre)	Nb sans Priorité
647	505	86	56	0

CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT

☐ Travaux d'impression

Fournisseur

Nom et adresse :
Emco Corporation – Division Deluxair
1511 rue du Chinook
Québec Quebec G2K 0M7

Numéro d'entreprise du Québec : 1144664423

Représenté par : Steeve Gagnon

Titre : Directeur - Centre de profit de Québec

Téléphone : 418-681-4671 Télécopieur : 418-681-8892

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à :

Nom :

Téléphone :

Courriel :

Ministre de l'Éducation

Adresse de livraison :
À déterminer

Représenté par : Mme Caroline Imbeau

Titre : Sous-ministre adjointe au secteur Gouvernance des infrastructures

Téléphone : 418-643-3810 Télécopieur : 418-644-4591

Transmettre l'original de la facture à :

Martin Bérubé

Téléphone : 418 644-2525, poste 3818

Courriel : martin.berube@education.gouv.qc.ca

Mode de sollicitation : ☐ Appel d'offres sur invitation ☐ Demande d'exécution selon les termes de l'entente # 999 ☒ Gré à gré

Date de livraison : 2022-02-28

Les documents ci-annexés font partie intégrante du présent contrat

No	Quantité	Unité de mesure	Description	Prix unitaire	Montant
1		Unités	Échangeur d'air X30ERV 241 CFM ECM ERV – 0970298		
			Ensemble du support mural et suspension inclut		
2		Unités	Contrôle 40455 X Touch WALL CTL – 0970328		
3		Unités	Filtre HEPA – 0970288		
5		Garantie	5 ans appareil – 10 ans noyau (inclus)		
6		Livraison	Incluse (partout au Québec)		
Montant total : 1 052 500 \$					

Numéro d'engagement budgétaire :

Entité : 0350 U.A. : 2601355 Compte : 570010 Budget : 147 Programme : 12410 PSA : 1000000 Projet : 100000000

Le numéro du contrat doit apparaître sur les emballages, les factures, les connaissements, les bordereaux d'expédition et de livraison et sur tout document pertinent produit à l'occasion de ce contrat. Le fournisseur est tenu de fournir en français l'inscription sur un produit, sur son contenant ou sur son emballage, sur un document ou objet accompagnant ce produit, y compris le mode d'emploi et le certificat de garantie, ainsi que les factures et les reçus. De plus, il doit satisfaire à toutes autres exigences linguistiques qui lui seraient applicables.

Déclaration concernant la taxe de vente du Québec et la taxe sur les produits et services :

Ceci certifie que les services retenus en vertu du présent contrat sont requis et payés par le ministère de l'Éducation avec les deniers de la Couronne pour son utilisation propre et que, par conséquent, ils sont assujettis à la taxe de vente du Québec (TVQ) et à la taxe sur les produits et services (TPS/TVH) lorsque celles-ci sont applicables.

2022-01-26

Signature du représentant autorisé du ministre

Date

CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT

☐ Travaux d'impression

Fournisseur

Nom et adresse :
Industrie Orkan inc.
3140, rue Star
Saint-Hubert (Québec) J3W 3W6

Numéro d'entreprise du Québec : 1168533728

Représenté par : Simon Labrecque

Titre : Vice-Président secrétaire corporatif

Téléphone :  Télécopieur : 

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à :

Nom : Simon Labrecque

Téléphone : 

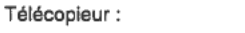
Courriel : 

Ministre de l'Éducation

Adresse de livraison :
À déterminer

Représenté par : M. Stéphane Lehoux

Titre : Sous-ministre adjoint au secteur Gouvernance des infrastructures et des ressources, par intérim

Téléphone :  Télécopieur : 

Transmettre l'original de la facture à :

Jean-Philippe Rancourt

Téléphone : 418 644-2525, poste 2404

Courriel : Jean-Philippe.Rancourt@education.gouv.qc.ca

Mode de sollicitation : ☐ Appel d'offres sur invitation ☐ Demande d'exécution selon les termes de l'entente # 999 ☒ Gré à gré

Date de livraison : Début de la livraison, 2021-05-07 pour 100 appareils

Les documents ci-annexés font partie intégrante du présent contrat

No	Quantité	Unité de mesure	Description	Prix unitaire	Montant
1		Unités	Échangeur d'air S30		
2		Unités	Tuyau acoustique isolé 8 pouces dia X 25 pieds long		
3		Unités	Sorties d'air 6"X10" 8 pouces dia (inclus)		
4		Unités	Kit de suspension Nylon (inclus)		
5		Unités	Contrôle électronique LT15 mural (inclus)		
6		Garantie	10 ans sur les moteurs et cube de récupération ERV et 5 ans circuit électronique (inclus)		
7		Livraison	Incluse (partout au Québec)		
					Montant total : 671 200 \$

Numéro d'engagement budgétaire :

Entité : 0350 U.A. : 2601355 Compte : 570010 Budget : 147 Programme : 12410 PSA : 1000000 Projet : 100000000

Le numéro du contrat doit apparaître sur les emballages, les factures, les connaissements, les bordereaux d'expédition et de livraison et sur tout document pertinent produit à l'occasion de ce contrat. Le fournisseur est tenu de fournir en français l'inscription sur un produit, sur son contenant ou sur son emballage, sur un document ou objet accompagnant ce produit, y compris le mode d'emploi et le certificat de garantie, ainsi que les factures et les reçus. De plus, il doit satisfaire à toutes autres exigences linguistiques qui lui seraient applicables. Dans les quantités mentionnées ci-dessus, le Ministère s'engage à acquérir un total de 350 appareils et les 50 autres appareils seront acquis, au besoin, sur demande, selon les mêmes termes.

Modalité de paiement :

- Un montant de cent dix-sept mille et quatre cents soixante dollars (117 460 \$), représentant 20 % de la partie ferme du contrat, à la date de la dernière signature du contrat.
- La somme restante sera versée sur la réception d'une facture au montant de 80 % du coût unitaire ci-dessus.

Déclaration concernant la taxe de vente du Québec et la taxe sur les produits et services :

Ceci certifie que les services retenus en vertu du présent contrat sont requis et payés par le ministère de l'Éducation avec les deniers de la Couronne pour son utilisation propre et que, par conséquent, ils sont assujettis à la taxe de vente du Québec (TVQ) et à la taxe sur les produits et services (TPS/TVH) lorsque celles-ci sont applicables.

Signature du représentant autorisé du ministre

28 avril 2021

Date

CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT

☐ Travaux d'impression

Fournisseur

Nom et adresse :
Industrie Orkan inc.
3140, rue Star
Saint-Hubert (Québec) J3W 3W6

Numéro d'entreprise du Québec : 1168533728

Représenté par : Simon Labrecque

Titre Vice-Président secrétaire corporatif

Téléphone :
Télécopieur :

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à :

Nom : Simon Labrecque

Téléphone :

Courriel

Ministre de l'Éducation

Adresse de livraison :
À déterminer

Représenté par : Mme Caroline Imbeau

Titre : Sous-ministre adjointe au secteur Gouvernance des infrastructures

Téléphone :
418-643-3810

Télécopieur :
418-644-4591

Transmettre l'original de la facture à :

Martin Bérubé

Téléphone : 418 644-2525, poste 3818

Courriel : martin.berube@education.gouv.qc.ca

Mode de sollicitation : ☐ Appel d'offres sur invitation ☐ Demande d'exécution selon les termes de l'entente # 999 ☒ Gré à gré

Date de livraison : 2022-02-28

Les documents ci-annexés font partie intégrante du présent contrat

No	Quantité	Unité de mesure	Description	Prix unitaire	Montant
1		Unités	Échangeur d'air Epurair - ERVS30		
2		Unités	Tuyau acoustique isolé 8 pouces dia – 4PPG		
3		Unités	Sorties d'air (connecteur) 8 pouces dia (inclus) – TO8		
4		Unités	Kit de suspension Nylon (inclus) – KIT		
5		Unités	Contrôle électronique LT15 mural (inclus) – LT15		
6		Unités	Frais de livraison - urgent composants		
7		Garantie	10 ans sur les moteurs et cube de récupération ERV et 5 ans circuit électronique (inclus)		
8		Livraison	Incluse (partout au Québec)		
Montant total : 892 500 \$					

Numéro d'engagement budgétaire :

Entité : 0350 U.A. : 2601355 Compte : 570010 Budget : 147 Programme : 12410 PSA : 1000000 Projet : 100000000

Le numéro du contrat doit apparaître sur les emballages, les factures, les connaissements, les bordereaux d'expédition et de livraison et sur tout document pertinent produit à l'occasion de ce contrat. Le fournisseur est tenu de fournir en français l'inscription sur un produit, sur son contenant ou sur son emballage, sur un document ou objet accompagnant ce produit, y compris le mode d'emploi et le certificat de garantie, ainsi que les factures et les reçus. De plus, il doit satisfaire à toutes autres exigences linguistiques qui lui seraient applicables.

Dans les quantités mentionnées ci-dessus, le Ministère s'engage à acquérir un total de 500 appareils selon soumission no. 46 en date du 2022-01-07.

Déclaration concernant la taxe de vente du Québec et la taxe sur les produits et services :

Ceci certifie que les services retenus en vertu du présent contrat sont requis et payés par le ministère de l'Éducation avec les deniers de la Couronne pour son utilisation propre et que, par conséquent, ils sont assujettis à la taxe de vente du Québec (TVQ) et à la taxe sur les produits et services (TPS/TVH) lorsque celles-ci sont applicables.

2022-01-26

Signature du représentant autorisé du ministre

Date

CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT

☐ Travaux d'impression

Fournisseur

Nom et adresse :
Deluxair
1511 rue du Chinook
Québec PQ G2K 0M7

Numéro d'entreprise du Québec : 1144664423

Représenté par : Steve Gagnon

Titre : Directeur - Centre de profit de Québec

Téléphone : 418-681-4671 Télécopieur : 418-681-8892

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à :

Nom : Yves Beausoleil

Téléphone :

Courriel :

Ministre de l'Éducation

Adresse de livraison :
À déterminer

Représenté par : M. Stéphane Lehoux

Titre : Sous-ministre adjoint au secteur Gouvernance des infrastructures et des ressources, par intérim

Téléphone : Télécopieur :

Transmettre l'original de la facture à :

Jean-Philippe Rancourt

Téléphone : 418 644-2525, poste 2404

Courriel : Jean-Philippe.Rancourt@education.gouv.qc.ca

Mode de sollicitation : ☐ Appel d'offres sur invitation ☐ Demande d'exécution selon les termes de l'entente # 999 ☒ Gré à gré

Date de livraison : 1^{ere} livraison de 50 unités le 29 avril 2021 et 2^e livraison de 50 unités le 12 mai

Les documents ci-annexés font partie intégrante du présent contrat

No	Quantité	Unité de mesure	Description	Prix unitaire	Montant
1		Unités	Échangeur d'air X30 241 CFM ECM ERV		
2		Unités	Contrôle 40455 X Touch WALL CTL		
3		Unités	Filtre HEPA		
4		Unités	Kit pour fixer au mur (inclus)		
5		Garantie	5 ans appareil – 10 ans noyau (inclus)		
6		Livraison	Incluse (partout au Québec)		
Montant total : 210 500 \$					

Numéro d'engagement budgétaire :
Entité : 0350 U.A. : 2601355 Compte : 570010 Budget : 147 Programme : 12410 PSA : 1000000 Projet : 100000000

Le numéro du contrat doit apparaître sur les emballages, les factures, les connaissements, les bordereaux d'expédition et de livraison et sur tout document pertinent produit à l'occasion de ce contrat. Le fournisseur est tenu de fournir en français l'inscription sur un produit, sur son contenant ou sur son emballage, sur un document ou objet accompagnant ce produit, y compris le mode d'emploi et le certificat de garantie, ainsi que les factures et les reçus. De plus, il doit satisfaire à toutes autres exigences linguistiques qui lui seraient applicables.

Déclaration concernant la taxe de vente du Québec et la taxe sur les produits et services :
Ceci certifie que les services retenus en vertu du présent contrat sont requis et payés par le ministère de l'Éducation avec les deniers de la Couronne pour son utilisation propre et que, par conséquent, ils sont assujettis à la taxe de vente du Québec (TVQ) et à la taxe sur les produits et services (TPS/TVH) lorsque celles-ci sont applicables.

Signature du représentant autorisé du ministre

26 avril 2021

Date



Québec, le 15 mars 2021

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux
des centres de services scolaires ainsi que des commissions scolaires,

Comme vous le savez, nous avons mis en place un programme de tests systématiques des principaux paramètres de la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments scolaires. Dans le cadre de ce programme, nous avons entamé, en décembre 2020, un important chantier pour vérifier le niveau de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'ensemble des bâtiments scolaires publics du Québec. Ainsi, comme le prévoit l'échéancier figurant à la directive sur la ventilation des bâtiments scolaires, l'ensemble des tests devait être terminé le 15 mars 2021. Vous devrez ensuite communiquer vos résultats au ministère de l'Éducation par le canal Teams prévu à cette fin avant le 22 mars 2021.

Cette directive s'inscrit dans la foulée des efforts réalisés au cours des dernières années pour améliorer la qualité de l'air dans les écoles du Québec, dont l'implantation d'une approche systématique de gestion de la qualité de l'air et l'application de bonnes pratiques afin d'assurer la ventilation naturelle des locaux lorsqu'ils ne disposent pas d'un système mécanique.

Selon les premiers résultats obtenus, dans la vaste majorité des classes testées, les taux de CO₂ sont plus bas que les taux maximaux recommandés. De plus, les résultats obtenus après avoir apporté des correctifs aux locaux où des problématiques avaient été observées démontrent qu'en appliquant rigoureusement les méthodes de ventilation présentées dans les directives ministérielles, les taux de CO₂ peuvent facilement être maintenus à des niveaux acceptables.

Il pourrait toutefois arriver que des locaux d'apprentissage présentent des taux de CO₂ supérieurs au niveau acceptable et qu'il vous soit impossible de les abaisser malgré l'application des mesures de base énoncées dans la *Directive sur la ventilation des bâtiments scolaires*. À cet effet, nous vous informons que le Ministère a fait l'acquisition d'échangeurs d'air pour soutenir les centres de services scolaires (CSS) et les commissions scolaires (CS) qui seraient dans cette situation.

Contrairement aux purificateurs d'air mobiles, les échangeurs d'air sont recommandés par le groupe d'experts sur la ventilation et la transmission de la COVID-19 en milieu scolaire et en milieu de soins pour augmenter l'apport d'air frais extérieur dans les salles de classe sans ventilation mécanique ou naturelle ou encore lorsqu'il y a une carence de ventilation.

Québec

1035, rue De La Chevrotière, 15^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-3810
Télécopieur : 418 644-4591
www.education.gouv.qc.ca

Montréal

600, rue Fullum, 11^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 873-3788
Télécopieur : 514 873-1082

Ainsi, les CSS et les CS peuvent obtenir un ou plusieurs échangeurs d'air si l'un ou plusieurs de leurs locaux répondent aux critères suivants :

- le local n'est pas ventilé (ni naturellement ni mécaniquement) ou est mal ventilé;
- les mesures de base énoncées dans la *Directive sur la ventilation des bâtiments scolaires* ont toutes été appliquées et ne donnent pas les résultats attendus, c'est-à-dire que les taux demeurent problématiques.

Pour faire une demande officielle, nous vous invitons à transmettre une lettre signée de votre direction générale à redditionqai@education.gouv.qc.ca. La lettre devra inclure les informations suivantes pour chacun des appareils demandés :

- le nom et le code du bâtiment concerné;
- une description sommaire du local concerné (dimension, superficie, nombre d'occupants, usage);
- les taux de CO₂ mesurés dans ce local;
- les mesures correctives appliquées entre chaque test;
- une analyse sommaire de la situation justifiant l'ajout d'un échangeur d'air.

Le Ministère assume tous les coûts d'acquisition, incluant la livraison des appareils partout au Québec, mais les frais d'installation sont à la charge des CSS et des CS.

Enfin, nous vous rappelons que l'équipe des infrastructures demeure disponible en tout temps pour vous accompagner dans vos démarches. N'hésitez pas à la contacter pour toute question relative à cette opération.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Le sous-ministre adjoint à la gouvernance
des infrastructures et des ressources par intérim,



c. c. Directrices et directeurs des ressources matérielles

Suivi des demandes et des distributions d'échangeur d'air en date du 2022-01-21

# CS/CS	CS/CS	Réseau	Année	Numéros de la demande	Nb d'échangeurs demandé	Commentaires	Nb Jugé Pr or taire #1 (>1500ppm)	Nb Jugé Priorité #2 (>1000ppm)	Nb Jugé Pr or taire #3 (autre)	Validité en des pr or té.	Nb d'écotes concernées	Date de la demande	État de la demande	Lettre Producteur	Nb pr or té 1 autorisés	Nb pr or té 2 autorisés	Nb pr or té 3 autorisés
712000	des Pha es	CS / CS	2021	712000-01	2		2			0	1	2021-04-16 (1) 2021-05-18 (1)	Demande fe mée	Ou			
713000	du Fleuve et des Lacs	CS / CS	2021	713000-01	4		4			0	1	2021-04-16	Demande fe mée	Ou			
714000	de Kamouraskia - Rivière à du Loup	CS / CS	2021	714000-01	71		71			0	10	2021-03-19	Demande fe mée	Ou			
721000	du Pays-des-Bouquets	CS / CS	2021	721000-01	34		34			0	4	2021-04-16	Demande fe mée	Ou			
722000	du Lac-Saint-Jean	CS / CS	2021	722000-01	23		23			0	5	2021-04-16	Demande fe mée	Ou			
723000	des Rives-du-Saguenay	CS / CS	2021	723000-01	5		5			0	3	2021-03-23	Demande fe mée	Ou			
731000	Chaudière	CS / CS	2022	731000-01	6		6			0	3	2021-01-28	Demande approuvée	Non			
732000	de la Capitale	CS / CS	2021	732000-01	31		31			0	24	2021-07-05	Demande fe mée	Ou			
734000	des Pentes et des Grands	CS / CS	2021	734000-01	19		19			0	4	2021-10-01	Demande fe mée	Ou			
735000	du Petit-Port	CS / CS	2022	735000-01	16		16			0	2	2022-01-14	Demande approuvée				
742000	des Îles-de-la-Gaspésie	CS / CS	2022	742000-01	5		5			0	5	2022-01-13	Analyse complétée				
752000	de la Région de la Côte-Nord	CS / CS	2021	752000-01	20		20			0	28	2021-04-16	Demande fe mée	Ou			
753000	des Sommets	CS / CS	2021	753000-01	3		3			0	1	2021-04-16	Demande fe mée	Ou			
761000	de la Péninsule de l'Île	CS / CS	2021	761000-01	10		10			0	2	2021-04-16	Demande fe mée	Ou			
762000	de la Montérégie	CS / CS	2021	762000-01	34		34			0	5	2021-04-16	Demande fe mée	Ou			
763000	Mégantic - les Trois-Rivières	CS / CS	2021	763000-01	30		30			0	6	2021-05-18 (7) 2021-06-02	Demande fe mée	Ou			
773000	des Chaudières-de-la-Montérégie	CS / CS	2022	773000-01	3		3			0	2	2022-02-30	Demande fe mée	Ou			
792000	du Fleuve	CS / CS	2021	792000-01	6		6			0	1	2021-04-16	Demande fe mée	Ou			
811000	des Baies de la Montérégie	CS / CS	2021	811000-01	28		28			0	3	2021-04-16	Demande fe mée	Ou			
812000	des Îles	CS / CS	2021	812000-01	23		23			0	3	2021-04-16	Demande fe mée	Ou			
821000	de la Côte-du-Sud	CS / CS	2021	821000-01	10		10			0	1	2021-05-31	Demande fe mée	Ou			
841000	des Atterages	CS / CS	2022	841000-01	5		5			0	2	2022-01-19	Demande approuvée				
863000	des Hautes-Rivières	CS / CS	2021	863000-01	20		20			0	4	2021-04-16	Demande fe mée	Ou			
864000	Métabolisme	CS / CS	2022	864000-01	6		6			0		2021-01-18	Demande approuvée				
865000	du Val-de-la-Croix	CS / CS	2021	865000-01	1		1			0	1	2021-11-02	Demande fe mée	Ou			
871000	de la Rivière du Loup	CS / CS	2021	871000-01	42		6			36	3	2021-04-16	Demande fe mée	Ou			
871000	de la Rivière du Loup	CS / CS	2022	871000-01-1			18			-18		2021-04-16	Demande fe mée	Ou			
871000	de la Rivière du Loup	CS / CS	2022	871000-01-2			19			-19		2021-04-16	Demande approuvée	Ou			
882000	Estuaire de la Côte-Nord	CS / CS	2021	882000-01	6		6			0	4	2021-04-16	Demande fe mée	Ou			
883000	Estuaire de la Montérégie	CS / CS	2022	883000-01	20		20			0	4	2022-01-14	Demande approuvée				
886000	Wentworth	CS / CS	2021	886000-01	10		10			0	1	2021-04-16	Demande fe mée	Ou			
886000	Wentworth	CS / CS	2022	886000-02	10		10			0	1	2022-01-04	Demande approuvée				
245500	Collège Notre-Dame	Établissement P. vé	2022	136500-05						0	1	2022-05-14	Demande d'info mal reçue				
245500	École Marie-Victoire	Établissement P. vé	2022	211500-01	34		14			0	1	2022-01-10	Demande d'info mal reçue				
313500	École St-Joseph	Établissement P. vé	2022							0			Demande approuvée				
367500	Collège de la Côte-Nord	Établissement P. vé	2022							0			Demande d'info mal reçue				
424500	Séminaire de la Côte-Nord	Établissement P. vé	2022							0			Demande d'info mal reçue				
465500	Ville de la Côte-Nord	Établissement P. vé	2022	465500-01	44	seulement 1 classe au-dessous de 1500 ppm	1	43		0	1		Demande en 1 a terminé		1		
508500	École des Pentes et des Grands	Établissement P. vé	2022	508501-01	11	seulement 6 classe au-dessous de 1500 ppm	6	5		0	1		Demande en 1 a terminé		6		
628501	École La Sainte-Croix	Établissement P. vé	2022	628501-1		École à l'étude - voir l'état de l'école			3	0		2022-01-13	Demande déposée				
187501	École Saint-Joseph	Établissement P. vé	2022	187501-01	10		10			0	1		École à l'étude				
total					592		139	48	3	0	173				2	0	0

Suivi des demandes et des distributions d'échangeur d'air en date du 2022-01-21

[illegible]

Suivi des demandes et des distributions d'échangeur d'air en date du 2022-01-21

# CS/CS	CS/CS	Nb d'échangeurs Orkam à l'aver 2022-03-28	Nb d'échangeurs Orkam à l'aver 2022-03-07	Total à l'aver	Total autorisé	Total à planifier	Nb d'échangeurs à l'aver	Nb d'échangeurs restant à l'aver	Nb d'échangeurs restant à l'aver (en % du nombre autorisé)	Date de livraison	Pes de la semaine	Facture	Suivi Commande Orkam #202004617 500 unités	Suivi Commande Delonno #202004617 500 unités
712000	des Phe as			2	2	0	2	0	0%		53			
713000	du Fleuve et des Lacs			4	4	0	4	0	0%		53			
714000	de Kamoussika - Rv à a-di-oup			71	71	0	71	0	0%		53			
721000	du Pays des Bouteilles			34	34	0	34	0	0%		53			
722000	du Lac-Silvan			23	23	0	23	0	0%		53			
723000	des Rues du Saguenay			5	5	0	5	0	0%		53			
731000	Chalons	6		6	6	0		6	100%				1	
732000	de la capitale			31	31	0	31	0	0%		53			
734000	des Pommiers et les Grues			19	19	0	19	0	0%		53			
735000	du Pénit			16	16	0	16	0	0%	2022-01-31	6	616		
742000	des Fiches			5	5	0	5	0	0%	2022-02-08	7			
752000	de la Région de la Côte			20	20	0	20	0	0%		53			
753000	des Sommes			3	3	0	3	0	0%		53			
761000	de la Pénitence de l'île			10	10	0	10	0	0%		53			
762000	des Morts			34	34	0	34	0	0%		53			
763000	Mutualité des Bouteilles			30	30	0	30	0	0%		53			
773000	des Coteaux de la Côte			3	3	0	3	0	0%		53			
792000	du Fie			6	6	0	6	0	0%		53			
801000	des Bouteilles de la Côte			28	28	0	28	0	0%		53			
811000	des Fiches			23	23	0	23	0	0%		53			
821000	des Fiches de la Côte			10	10	0	10	0	0%		53			
841000	des Fiches de la Côte			5	5	0	5	0	0%	2022-02-08	7			
863000	des Bouteilles de la Côte			20	20	0	20	0	0%		53			
864000	Mutualité des Bouteilles de la Côte			6	6	0	6	0	0%	2022-02-09	7			
865000	du Val-de-la Côte			1	1	0	1	0	0%		53			
871000	de la Côte de la Côte			6	6	0	6	0	0%		53			
871000	de la Côte de la Côte			18	18	0	18	0	0%	2022-01-27	5	4006 (18 unités)		
871000	de la Côte de la Côte			18	18	0	18	0	100%					
882000	Excellence de la Côte			6	6	0	6	0	0%		53			
883000	Excellence de la Côte	10		20	20	0		20	100%					
884000	Winchester de Québec			10	10	0	10	0	0%		53			
885000	Winchester de Québec	10		10	10	0		10	100%				10	
435500	Collège de la Côte			0	0	0		0	0%					
445500	École de la Côte			0	0	0		0	0%					
515500	École de la Côte			14	14	0	14	0	0%	2022-01-27	5	6070		
367500	Collège de la Côte			0	0	0		0	0%					
455500	École de la Côte			0	0	0		0	0%					
465500	Ville de la Côte	1		1	1	0		1	100%				1	
505500	École de la Côte		6	6	6	0		6	100%				6	
425500	École de la Côte			0	0	0		0	0%					
375500	École de la Côte			0	0	0		0	0%					
total		26	7	524	524	0	483	61					18	0

Suivi des demandes et des distributions d'échangeurs d'air en date du 10 février 2022

# CS/CS	CS/CS	Réseau	Année	Numéros de la demande	Nb d'échangeurs demandé	Commentaires	Nb jugé Pr or liste #1 (>1500ppm)	Nb jugé Priorité #2 (>1000ppm)	Nb jugé Pr or liste #3 (autre)	Validité ou des pr or té.	Nb d'écotes concernées	Date de la demande	État de la demande	Lettre Producte	Nb pr or 1 autorisés	Nb pr or 1 à 2 autorisés	Nb pr or 1 à 3 autorisés
712000	des Phu es	CS / CS	2021	712000-01	2		2			0	1	2021-04-16 (1) 2021-05-18 (1)	Analyse complétée				
712000	des Phu es	CS / CS	2022	712000-02	4		4			0	1	2022-01-26	Demande approuvée				
713000	du Fleuve et des Lacs	CS / CS	2021	713000-01	4		4			0	1	2021-04-16	Analyse complétée				
714000	de Kamouraska - Rivière du Loup	CS / CS	2021	714000-01	71		71			0	10	2021-03-19	Analyse complétée				
723000	du Pays des Bleuet	CS / CS	2021	723000-01	34		34			0	4	2021-04-16	Analyse en cours				
723000	du Lac St-Jean	CS / CS	2021	723000-01	23		23			0	5	2021-04-16	Analyse complétée				
723000	des Rives du Saguenay	CS / CS	2021	723000-01	5		5			0	3	2021-03-23	Analyse complétée				
731000	Chaudières	CS / CS	2022	731000-01	6		6			0	3	2021-01-28	Demande approuvée				
732000	de la capitale	CS / CS	2021	732000-01	31		31			0	24	2021-07-05	Analyse complétée				
734000	des Péninsules et les Grands	CS / CS	2021	734000-01	19		19			0	4	2021-10-01	Analyse complétée				
735000	de l'Île de la	CS / CS	2022	735000-01	16		16			0	2	2022-01-14	Demande approuvée				
742000	de l'Est de	CS / CS	2022	742000-01	5		5			0	5	2022-01-11	Analyse complétée				
751000	Hautes-Cantons	CS / CS	2022	751000-01	3		3			0	1	2022-02-04	Demande approuvée				
752000	de la Région de la Côte	CS / CS	2021	752000-01	20		20			0	28	2021-04-16	Analyse complétée				
753000	des Sommets	CS / CS	2021	753000-01	3		3			0	1	2021-04-16	Analyse complétée				
761000	de la Péninsule de l'Île	CS / CS	2021	761000-01	10		10			0	2	2021-04-16	Analyse complétée				
762000	de Montcalm	CS / CS	2021	762000-01	34		34			0	5	2021-04-16	Analyse complétée				
763000	Maquette des Grands	CS / CS	2021	763000-01	30		30			0	6	2021-03-16 (7) 2021-06-02	Analyse complétée				
771000	des D'Arctique	CS / CS	2022	771000-01	20		20			0	2	2022-02-02	Demande approuvée				
773000	au Centre des Villes	CS / CS	2021	773000-01	3		3			0	2	2021-03-30	Analyse complétée				
791000	du Fleuve	CS / CS	2021	791000-01	6		6			0	1	2021-04-16	Analyse complétée				
801000	de la Baie de James	CS / CS	2021	801000-01	28		28			0	3	2021-04-16	Analyse complétée				
811000	des Îles	CS / CS	2021	811000-01	23		23			0	3	2021-04-16	Analyse complétée				
821000	de la Côte du Sud	CS / CS	2021	821000-01	10		10			0	1	2021-05-31	Analyse complétée				
841000	des Atterrissements	CS / CS	2022	841000-01	5		5			0	2	2022-01-19	Demande approuvée				
861000	des Hautes-Rivières	CS / CS	2021	861000-01	20		20			0	4	2021-04-16	Analyse complétée				
864000	Musée de la	CS / CS	2022	864000-01	6		6			0		2022-01-18	Demande approuvée				
864000	Musée de la	CS / CS	2022	864000-02	25		25			0	1	2022-02-07	Demande approuvée				
866000	du Val-de-la-Croix	CS / CS	2021	866000-01	1		1			0	1	2021-11-02	Analyse complétée				
871000	de la Rivière	CS / CS	2021	871000-01	42		6			36	3	2021-04-16	Analyse complétée				
871000	de la Rivière	CS / CS	2022	871000-01-1			18			-18		2021-04-16	Analyse complétée				
871000	de la Rivière	CS / CS	2022	871000-01-2			18			-18		2021-04-16	Analyse complétée				
882000	Estuaire de la	CS / CS	2021	882000-01	6		6			0	4	2021-04-16	Analyse complétée				
883000	Estuaire de la	CS / CS	2022	883000-01	20		20			0	4	2022-01-14	Demande approuvée				
886000	Weston de Québec	CS / CS	2021	886000-01	10		10			0	1	2021-04-16	Analyse complétée				
886000	Weston de Québec	CS / CS	2022	886000-02	10		10			0	1	2022-01-04	Demande approuvée				
999999	ensemble CS	CS / CS	2022	999999-01						0	Nombre d'écotes	Date	Demande déposée				
16500	Assembleur de la	Établissement P. v.	2022	16500-01	43		43			0	1	2022-02-02	Demande en traitement		4		
58500	Collège Champagnon	Établissement P. v.	2022	058501-01	7		7			0	1	2022-01-29	Demande en traitement		4		
66500	Co-Municipalité de la	Établissement P. v.	2022	66500-01	16		16			0	1	2022-01-28	Demande en traitement		4		
69501	Collège de la	Établissement P. v.	2022	069501-01	28	Aucun total avec une moyenne de concept et les suppléments à 2500	28			0	1	2022-01-28	Demande déposée				
77501	Collège de la	Établissement P. v.	2022	77501-01	12	Demande d'échangeurs d'air classés dès que possible, mais soumise l'ajout d'un échangeur pour compter la liste pour l'ensemble des	6	6		0	1	2022-02-01	Demande déposée				
85500	Collège de la	Établissement P. v.	2022	085501-01	20		20			0	1	2022-01-28	Demande en traitement		4		
96500	Le Collège F. J. de la	Établissement P. v.	2022	96501-01	63	Le total de des classes pour les écoles ajoutées en 1954	54	9		0	1	2022-01-28	Demande en traitement		4		
96500	Le Collège F. J. de la	Établissement P. v.	2022	96502-01	47		47			0	1	2022-01-28	Demande en traitement		4		
97500	Le Collège F. J. de la	Établissement P. v.	2022	97501-01	67	Le total de des classes pour les écoles ajoutées en 1955	55	12		0	1	2022-01-28	Demande en traitement		4		
99500	Collège de la	Établissement P. v.	2022	099501-01	26	A déjà un système de vent et un mécanisme qui ne s'est pas encore pu installer, avec l'ajout d'un autre d'échangeurs.	26			0	1	2022-01-28	Demande en traitement		4		
124500	Collège de la	Établissement P. v.	2022	124500-01	11		11			0	1	2022-01-31	Demande en traitement		4		
126500	Collège de la	Établissement P. v.	2022	126500-01						0	1	2022-01-14	Demande d'information				

Suivi des demandes et des distributions d'échangeurs d'air en date du 10 février 2022

# CS/CS	CS/CS	Réseau	Année	Numéros de la demande	Nb d'échangeurs demandé	Commentaires	Nb Jugé Pr or taire #1 (>1500ppm)	Nb Jugé Prioritaire #2 (>1000ppm)	Nb Jugé Pr or taire #3 (autre)	Validité en des pr or té	Nb d'écotes concernées	Date de la demande	Etat de la demande	Lettre Producte	Nb pr or té 1 autorisés	Nb pr or té 2 autorisés	Nb pr or té 3 autorisés
128501	Collège N D de Lour des	Établiissement P v	2022	218501-01	10		10			0	1	2022-01-31	Demande en t a lement		4		
139500	Collège Reg na Assumpta	Établiissement P v	2022	139500-01	20		20			0	1	2022-01-31	Demande en t a lement		4		
157500	Collège St Jean V anney	Établiissement P v	2022	157500-01	15	Contacte pour val de la eque des 15 deu. Aucune sans vent lat on	20		15	0		2022-02-02	Demande en t a lement		4		
180501	École au sa d n l'leu	Établiissement P v	2022	180501-01	7	Aucun lettre de CO2 p émette, il ne sont pas eque			7	0	1	2022-01-28	Demande déposé				
208500	Académie nte nat onale 2 g Zag	Établiissement P v	2022	208500-01	15	Beau n del conf me à 10 un l'le au l'ou de 13 un des échange avec responsable de l'école	15			0	1	2022-01-28	Demande en t a lement		4		
228500	École Les Millères	Établiissement P v	2022	228501-01	43	su 43 classes, 45 avec l'enté es	43			0	1	2022-02-04	Demande en t a lement		4		
246500	École Ma e Ch e	Établiissement P v	2022							0			Demande d' nfo mal on				
266500	École Not e Dame de Na eg	Établiissement P v	2022	266501-01	28		28			0	1	2022-02-04	Demande en t a lement		4		
305500	Soc ates Demosthène Campus Soc ates II	Établiissement P v	2022	305501-01	5		5		2	0	1	2022-01-31	Demande en t a lement		3		
305504	École Soc ates Demosthène Campus	Établiissement P v	2022	305504-01	23		23			0	1	2022-02-03	Demande en t a lement		4		
305505	École Soc ates Demosthène Campus	Établiissement P v	2022	305505-01	6		6			0	1	2022-02-03	Demande en t a lement		4		
311500	École St Joseph	Établiissement P v	2022	311500-01	14		14			0	1	2022-01-10	Demande app uée				
328500	ES Ma eel n Champagnat	Établiissement P v	2022	328500-01	7		7			0		2022-01-28	Demande en t a lement		4		
326500	École seconde e Mmes Sa nt Sac ement	Établiissement P v	2022	326500-01	10	su 33 classes, 23 avec vent lat on médan que, 10 avec l'enté es	10			0	1	2022-02-04	Demande en t a lement		4		
336500	École seconde e Sa nt Joseph de St Myac the	Établiissement P v	2022	336501-01	10		10			0	1	2022-02-02	Demande en t a lement		4		
367500	Collège Re na l'le u	Établiissement P v	2022							0			Demande d' nfo mal on				
398500	La pet te Académie	Établiissement P v	2022	398501-01	4		4			0	1	2022-01-28	Demande en t a lement		4		
426500	Académie e des Sac ée Cate s	Établiissement P v	2022	426501-01	44		44			0	1	2028-01-28	Demande en t a lement		4		
448500	Sém na e Sac ée Cate s	Établiissement P v	2022	448500-01	10	su 25 classes, 8 avec vent lat on médan que	10			0	1	2022-02-04	Demande en t a lement		4		
466500	Sém na e Sa nt F ançois	Établiissement P v	2022							0			Demande d' nfo mal on				
457500	La Salé en	Établiissement P v	2022	457500-01	5		5			0	1	2022-01-31	Demande en t a lement		5		
469500	V la Ma e	Établiissement P v	2022	469500-01	44	seulement 1 classe au dessous de 1500 ppm	1	43		0	1		Demande en t a lement		1		
508500	l'École des P em n es l'enté es	Établiissement P v	2022	508501-01	11	seulement 6 classe au dessous de 1500 ppm	6	5		0	1		Demande en t a lement		6		
509500	Collège Jacques P éve t	Établiissement P v	2022	509501-01	11	su 17 classes	11			0	1	2022-01-28	Demande en t a lement		4		
512500	École nte nat onale des App ements	Établiissement P v	2022	512501-01	20		20			0	1	2022-01-28	Demande en t a lement		4		
56500	Collège Beaulieu	Établiissement P v	2022	565001-01	27	73 classes	27			0	1	2022-02-02	Demande en t a lement		4		
605500	École Montlouis - Maging	Établiissement P v	2022	605501-01	15	seulement 11 classe au dessous de 1500 ppm	11	4		0	1	2022-01-30	Demande en t a lement		4		
628501	École la Sme e	Établiissement P v	2022	628501-01						0			Demande déposé				
187500	École August n Rocco	Établiissement P v	2022	187501-01	20		15		5	0	1		Demande déposé				
Total					1889		1187	86	56	0	174				123	8	8

Suivi des demandes et des distributions d'échangeurs d'air en date du 10 février 2022

[illegible]

Suivi des demandes et des distributions d'échangeurs d'air en date du 10 février 2022

[illegible]

Suivi des demandes et des distributions d'échangeurs d'air en date du 10 février 2022

# C5/C5	C5/C5	Nb d'échangeurs Orkham à l'éver 2022-01-28	Nb d'échangeurs Orkham à l'éver 2022-02-07	Total à l'éver	Total autorisé id	Total à planifié ar	Nb d'échangeurs à l'éver	Nb d'échangeurs restant à l'éver	Nb d'échangeurs restant à l'éver (en % du restant autorisé id)	Date de livraison	Nbr de la somme	#facture	So si Commande Orkham #50004815 100 unités	Sous Commande Délivrer #50004817 100 unités
712000	des Phis es			2	2	0	2	0	0%		53			
712000	des Phis es	4		4	4	0	4	0	100%				4	
713000	du Fleuve et des Lacs			4	4	0	4	0	0%		53			
714000	du Kamou asika - R v à e du Loutp			71	71	0	71	0	0%		53			
715000	du Pays des Bisonts			34	34	0	34	0	0%		53			
720000	du Lac St-Jean			23	23	0	23	0	0%		53			
723000	des R vers du Saguenay			5	5	0	5	0	0%		53			
731000	Cha lées	6		6	6	0	6	0	100%				1	
732000	de la cap tale			31	31	0	31	0	0%		53			
734000	des P em à es se gneu es			19	19	0	19	0	0%		53			
735000	des Phis Inuit			16	16	0	16	0	0%	2022-01-31	6	6136		
740000	des L Esne g			5	5	0	5	0	0%	2022-02-08	7			
751000	Hauts-Cantons		3	3	3	0	3	0	100%					
752000	de la Rég on-du-She béc			20	20	0	20	0	0%		53			
753000	des Sommets			3	3	0	3	0	0%		53			
761000	de la Po nte-du-Flu			10	10	0	10	0	0%		53			
762000	des Monts d'al			34	34	0	34	0	0%		53			
763000	Mé gne les Deux gneys			30	30	0	30	0	0%		53			
771000	des D anes s		20	20	20	0	20	0	100%					
773000	des Cote-les-les			3	3	0	3	0	0%		53			
792000	du Fé			6	6	0	6	0	0%		53			
801000	des Bo e-James			28	28	0	28	0	0%		53			
811000	des lles			23	23	0	23	0	0%		53			
821000	de la Côte-du-sud			10	10	0	10	0	0%		53			
841000	des d'Isant			5	5	0	5	0	0%	2022-02-08	7			
861000	des Hauts-R v à es			20	20	0	20	0	0%		53			
864000	Mé e-V dte n			6	6	0	6	0	0%	2022-02-09	7			
864000	Mé e-V dte n			0	25	25	0	0	0%					
866000	du Val-des-Ce ls			1	1	0	1	0	0%		53			
871000	de la R ve à ne			6	6	0	6	0	0%		53			
871000	de la R ve à ne			18	18	0	18	0	0%	2022-01-27	5	8095 08 un 860		
871000	de la R ve à ne			18	18	0	18	0	100%					
882000	Esche n-Sho es			6	6	0	6	0	0%		53			
883000	Esche n-trenché ps	10		20	20	0	20	0	100%					
886000	Weste n-Quebec			10	10	0	10	0	0%		53			
886000	Weste n-Quebec	10		10	10	0	10	0	100%				10	
999999	exemple C5			0	0	0	0	0	400%/C5					
16100	Académie e-Lafontaine	4		4	4	0	4	0	100%					
58500	Collège Champagnieu		4	4	4	0	4	0	100%				4	
66500	Co lège Cte dte n de V dte n de l'le		4	4	4	0	4	0	100%				4	
69501	Collège de Champ gny			0	0	0	0	0	400%/C5					
77501	Collège de Mont d'al			0	0	0	0	0	400%/C5					
85500	Collège D na-Billange		4	4	4	0	4	0	100%				4	
96000	Le Collège F ançois X Arnauld Seconde e Mont d'al		4	4	4	0	4	0	100%				4	
96000	Le Collège F ançois X Arnauld Seconde e Longueuil		4	4	4	0	4	0	100%				4	
97500	Le Collège F ançois X Arnauld P ma e Longueuil		4	4	4	0	4	0	100%				4	
99500	Collège hâ tage de Châteauguay		4	4	4	0	4	0	100%				4	
124500	Collège Mont-Royal		4	4	4	0	4	0	100%				4	
126500	Collège Not e-Dame			0	0	0	0	0	400%/C5					

Suivi des demandes et des distributions d'échangeurs d'air en date du 10 février 2022

# CS/CS	CS/CS	Nb d'échangeurs Orkani à l'essai 2022-03-28	Nb d'échangeurs Orkani à l'essai 2022-03-07	Total à l'essai	Total autorisé	Total à planifier	Nb d'échangeurs livrés	Nb d'échangeurs restant à l'essai	Nb d'échangeurs restant à l'essai (en % du nombre autorisé)	Date de livraison	Peu de la semaine	Facture	Suivi Commande Orkani #202004617 500 en 161	Suivi Commande Delonno #202004617 500 en 161
128501	Collège N D de Lourdes		4	4	4	0		4	100%				4	
139500	Collège Regna Assumpta		4	4	4	0		4	100%				4	
157500	Collège St Jean V anney		4	4	4	0		4	100%				4	
180501	École au sa d n l'ère			0	0	0		0	400%					
208500	Académie n l'ère n'at onale Z g Zag		4	4	4	0		4	100%				4	
228500	École Les Millelles		4	4	4	0		4	100%				4	
248500	École Mla n l'ère n'			0	0	0		0	400%					
268500	École N'at n l'ère n'		4	4	4	0		4	100%				4	
305500	Soc ates D'omochthine Campus Soc ates n		3	3	3	0		3	100%				3	
305504	École Soc ates D'omochthine Campus		4	4	4	0		4	100%				4	
305505	École Soc ates D'omochthine Campus		4	4	4	0		4	100%				4	
311500	École St Joseph		14	14	14	0	14	0	0%	2022-01-27	5	60%		
328500	ES Mla n l'ère n'		4	4	4	0		4	100%				4	
328500	École second n l'ère n'		4	4	4	0		4	100%				4	
338500	École second n l'ère n'		4	4	4	0		4	100%				4	
367500	Collège N l'ère n'			0	0	0		0	400%					
398500	La p'at n l'ère n'		4	4	4	0		4	100%				4	
428500	Académie n l'ère n'		4	4	4	0		4	100%				4	
448500	Sém n l'ère n'		4	4	4	0		4	100%				4	
468500	Sém n l'ère n'			0	0	0		0	400%					
47500	La S'at n l'ère n'		5	5	5	0		5	100%				5	
469500	V l'ère n'		1	1	1	0		1	100%				1	
508500	l'École des P'at n l'ère n'		6	6	6	0		6	100%				6	
509500	Collège Jacques P'at n l'ère n'		4	4	4	0		4	100%				4	
512500	École n l'ère n'		4	4	4	0		4	100%				4	
56500	Co l'ère n'		4	4	4	0		4	100%				4	
605500	École Millelles - M'at n l'ère n'		4	4	4	0		4	100%				4	
628500	École St Joseph		0	0	0	0		0	400%					
107500	École August n l'ère n'		0	0	0	0		0	400%					
Total		30	146	667	692	26	463	204					134	0

chapitre A-2.1

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

56. Le nom d'une personne physique n'est pas un renseignement personnel, sauf lorsqu'il est mentionné avec un autre renseignement la concernant ou lorsque sa seule mention révélerait un renseignement personnel concernant cette personne.

1982, c. 30, a. 56; 2006, c. 22, a. 110.

59. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Toutefois, il peut communiquer un tel renseignement sans le consentement de cette personne, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:

1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

2° au procureur de cet organisme, ou au procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;

3° à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;

5° à une personne qui est autorisée par la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 125, à utiliser ce renseignement à des fins d'étude, de recherche ou de statistique;

6° (*paragraphe abrogé*);

chapitre A-2.1

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

7° (*paragraphe abrogé*);

8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 66, 67, 67.1, 67.2, 68 et 68.1;

9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.

1982, c. 30, a. 59; 1983, c. 38, a. 55; 1984, c. 27, a. 1; 1985, c. 30, a. 5; 1987, c. 68, a. 5; 1990, c. 57, a. 13; 2006, c. 22, a. 32; 2005, c. 34, a. 37.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) Motifs :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).